



Septembre 2011

Cette lettre d'information est exceptionnellement dédiée aux partenariats technologiques des pôles de compétitivité à l'international. Ces partenariats contribuent à favoriser l'innovation et la croissance des entreprises. Ils constituent un élément essentiel de l'écosystème des pôles défini par la 2^e phase de la politique des pôles.

Cette lettre présente diverses actualités communautaires en faveur de ces partenariats. Elle décrit ensuite la politique des États-Unis en matière de pôles de compétitivité ou « clusters », source de multiples partenariats. Enfin, plusieurs exemples concrets émanant des pôles de compétitivité illustrent divers partenariats en cours.

ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE

- *Appel à projets « pôles mondiaux »* > Sur proposition de la DGCIS, la Commission européenne présélectionne le projet Wiintech.
- *Appel d'offres « internationalisation des PME »* > La Commission européenne envisage cinq événements autour de l'«Internationalisation des PME au travers des pôles de compétitivité ».
- *PCRDT* > Les deux appels à propositions du 7^e PCRDT « Régions de la connaissance » et « Potentiel de recherche » : mode d'emploi.

INTERNATIONAL

- *International* > La politique américaine en faveur des pôles de compétitivité ou « clusters ».

LES PÔLES EN ACTION

FOCUS PROJET ABOUTI

- *Biotechnologie/Santé Chimie* > Immunosearch : une solution alternative aux tests sur les animaux en laboratoire

VIE DES PÔLES

- *Recrutement de VIE* > Aerospace Valley recrute 8 volontaires internationaux en entreprise (VIE) pour aider ses PME à l'export.
- *Partenariat européen* > Le Pôle Véhicule du Futur, acteur du projet européen « E-light »
- *Partenariat international* > Partenariat technologique à l'international : le pôle de compétitivité Route des Lasers sur les rives du Yangzé.
- *Partenariat inter-pôles* > Le pôle de compétitivité Imaginove et le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, 2 pôles média sur la même longueur d'ondes.
- *Partenariat inter-pôles* > Deux ans après la création de F2C : la création d'un réseau de coopération internationale WoFIN sur le thème de l'agro-alimentaire.

Sur proposition de la DGCIS, la Commission européenne présélectionne le projet Wiintech

Le projet « Matériaux » Wiintech relatif à l'initiative interpôles mondiaux pour les nouveaux matériaux et procédés propres est présélectionné par la Commission européenne depuis la fin juillet 2011.

Ce projet a été proposé par la DGCIS. Il impliquait le pôle de compétitivité français [Plastipolis](#), en partenariat avec 7 autres pôles ou « clusters » européens. En liaison avec Ubifrance et Oséo, la DGCIS a ainsi répondu à l'appel à projets « pôles mondiaux » lancé au printemps 2011 par la Commission européenne. L'objectif de la Commission est l'internationalisation des pôles européens afin de faire émerger des pôles mondiaux. La Commission vise à sélectionner quatre projets reposant sur la collaboration entre pôles ou « clusters » européens pour la définition d'une stratégie commune à l'international.

La contribution financière maximale de l'UE pour chaque projet présenté par une institution (nationale ou régionale) d'un État membre est de 600 000€. Cette contribution est en outre limitée à 80% du total des coûts éligibles du projet, avec minimum 60% de la contribution de l'UE affectés aux pôles « invités ».

Le dossier complet relatif au projet Wiintech doit désormais être adressé à la Commission avant le 28 septembre.

À noter également, deux autres projets français présentés par d'autres entités que la DGCIS, également présélectionnés. Il s'agit du projet ERAI dans le secteur de la santé et des biotechnologies, avec le pôle français [Lyonbiopôle](#) et d'un autre projet dans le secteur textile avec le pôle [Uptex](#). La DGCIS avait par ailleurs proposé trois projets, dont un seul a finalement été présélectionné.



Contact

DGCIS : sophie.bertrand@finances.gouv.fr

La Commission européenne envisage cinq évènements autour de l'«Internationalisation des PME au travers des pôles de compétitivité »

La Commission européenne lance un appel d'offres jusqu'au 14 octobre 2011 afin de choisir cinq évènements qui se tiendront en 2012-2013.

La Direction générale Entreprises et Industrie de la Commission européenne a récemment publié un appel d'offres intitulé *Internationalisation des PME au travers des pôles de compétitivité*.

L'objectif de ce marché est l'organisation de cinq évènements qui se tiendront en 2012-2013 pour permettre aux pôles de compétitivité européens et à leurs PME, d'entrer en contact avec des partenaires internationaux (hors Europe). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est le 14 octobre 2011.

Le marché s'appuiera sur les accords de collaboration signés par la plate-forme européenne de collaboration des pôles de compétitivité (ECCP) établie au titre de l'initiative Excellence des pôles de compétitivité. Il contribuera à leur mise en œuvre. Des protocoles d'accord ont déjà été signés par l'ECCP avec des partenaires du Brésil, d'Inde et du Japon. D'autres accords de collaboration du même type peuvent être envisagés avec les pays du sud de la Méditerranée (probablement l'Égypte et la Tunisie) et la Corée du Sud.

Les évènements seront organisés dans le pays des partenaires internationaux qui ont signé les protocoles d'accord. Le marché préparera la mise en œuvre d'une coopération transfrontalière entre pôles de compétitivité. Il fera un usage plus stratégique de la coopération transnationale des pôles de compétitivité sur les marchés non européens dans des domaines d'intérêt stratégique tels que les énergies renouvelables, les technologies propres, les industries créatives et le tourisme.

▪ PCRDT

Les deux appels à propositions du 7e PCRDT « Régions de la connaissance » et « Potentiel de recherche » : mode d'emploi

La Commission européenne a lancé ces deux appels à projets respectivement jusqu'au 31 janvier et 3 janvier 2012

Régions de la connaissance :


| | |
|---|--|
| Objectif | Renforcer le potentiel de recherche des régions européennes en encourageant et en soutenant, dans le cadre d'une approche transnationale, des clusters orientés "recherche" associant universités, organismes de recherche, entreprises, autorités régionales et autres parties prenantes. |
| Thématiques | Aspects RTD et Innovation de la stratégie numérique pour l'Europe ; Développement de technologies et de services pertinents pour une Europe efficace en matière de ressources. |
| Informations pratiques | Un appel à propositions unique pour les années 2012 et 2013 |
| | Date limite de dépôt des candidatures : 31 janvier 2012 à 17h |
| | Durée maximum du projet : 36 mois |
| Contribution européenne au financement du projet | de 1 à 3 millions d'euros |
| Budget indicatif | 17,99 million d'euros pour 2012 (le budget 2013 n'est pas encore connu). |

Potentiel de recherche :

| | |
|--|--|
| Objectif | Stimuler la réalisation du potentiel de recherche de l'Union élargie en libérant et en développant l'excellence existante ou émergente des régions de convergence de l'Union européenne (UE) et des régions ultrapériphériques, et contribuer au renforcement du potentiel de leurs chercheurs et leur permettre de participer avec succès aux activités de recherche de l'UE. |
| Territoires concernés pour la France actuellement | Guadeloupe, La Réunion, Martinique, Guyane française |
| Thématique | Toutes les thématiques du PCRDT |
| Informations pratiques | un appel à propositions unique pour les années 2012 et 2013 |

| | |
|---|--|
| | une seule entité publique ou privée est porteuse du projet |
| | date limite de dépôt des dossiers : 3 janvier 2012 à 17h |
| | durée maximum des projets : 36 mois (42 dans l'hypothèse d'une évaluation ex-post) |
| Contribution européenne au financement du projet | elle peut atteindre jusqu'à 5 millions d'euros par projet (jusqu'à 100% des coûts éligibles) |
| Budget indicatif disponible pour 2012 | 66,57 millions d'euros. |

 En savoir plus

 **Contacts, informations et formulaires pour l'ensemble des appels à propositions concernés**
: <http://www.eurosfaire.prd.fr/7pc/>

La politique américaine en faveur des pôles de compétitivité ou « clusters »

10 pôles de compétitivité ont été créés aux États-Unis en septembre 2010. Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement fédéral pour soutenir le développement économique et la création d'emplois dans les régions.

10 pôles créés en 2010 par la « Small Business Administration »

La création des pôles de compétitivité aux États-Unis est une initiative récente. La « Small Business Administration (SBA) » américaine, agence fédérale américaine, a annoncé en septembre 2010 son soutien à 10 pôles régionaux fortement axés sur l'innovation. Ce nouveau projet pilote s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement fédéral pour soutenir le développement économique et la création d'emplois dans les régions.

L'objectif est le renforcement du rôle des petites entreprises dans les pôles régionaux, afin d'accroître le potentiel de création d'emplois de manière pérenne. L'atteinte de cet objectif passe notamment par les efforts entrepris en faveur des interactions entre les petites entreprises, le secteur public, les organismes de développement économiques, les laboratoires de recherche et les grandes entreprises. Cette politique de soutien au développement régional vise à mettre en valeur les atouts de chaque région qui dispose de pôles sélectionnés.

Ainsi, suite à ce premier appel à projets, 10 pôles de compétitivité ont été retenus parmi les 173 projets déposés. L'appel à projets spécifiait un financement maximum de 600 000 \$ par projet pour une période de deux années. Tous les projets déposés étaient focalisés sur le potentiel de recherche du pôle, ainsi que sa capacité à commercialiser de nouveaux produits.

Des financements accordés aux gouvernances des pôles

Les financements accordés sont attribués aux structures de gouvernance des pôles retenus. Ces dernières doivent alors mettre en œuvre les actions de soutien aux petites entreprises dans les dynamiques de développement régional. Les fonds peuvent être utilisés pour fournir des services (conseil, soutien opérationnel, mise en relation, formation). Il s'agit essentiellement d'activités de support pour l'accès à des partenaires potentiels, de soutien à l'accès à des financements pour la recherche ainsi que de conseils sur les stratégies que pourraient suivre ces petites entreprises pour renforcer leur place dans les projets économiques régionaux.

Un effort particulier dans le secteur de la Défense

Dans le cadre de ce projet pilote, la SBA a également travaillé avec le ministère américain de la Défense (Department of Defense) afin d'identifier les pôles régionaux d'innovation qui sont susceptibles d'apporter des briques technologiques au secteur de la Défense. Trois pôles régionaux ont ainsi été identifiés avec l'objectif stratégique de renforcer la capacité d'intégration des technologies dans le secteur de la Défense.

10 pôles dans des secteurs stratégiques

Les 10 pôles retenus appartiennent ainsi aux secteurs de l'agriculture, du nucléaire, des écotecnologies, de l'espace, de l'aéronautique, des technologies de l'information et de la communication et de la défense.

- **Agriculture Innovation Cluster** (Monterey – Santa Cruz – San Benito, Californie). Innovations dans le domaine de l'agriculture, incluant les infrastructures de production, le capital humain.
- **Carolinas' Nuclear Cluster** (Caroline du Nord, Caroline du Sud). Ce pôle se focalise sur l'énergie nucléaire.
- **Connecticut Hydrogen-Fuel Cell Coalition** (Connecticut, New York, Massachusetts, Maine, Vermont, New Hampshire et Rhode Island). Administré par le Connecticut Center for Advanced Technology, ce cluster se focalise sur les technologies hydrogène et piles à combustible.
- **Enterprise for Innovative Geospatial Solutions** (Mississippi - Louisiane). pôle qui se focalise sur les aspects de formation des ressources humaines, l'accès au marché des technologies de géolocalisation.

- **Illinois Smart Grid Regional Innovation Cluster** (Illinois). Ce pôle intègre plus de 100 entités (dont 70 entreprises) dans la région de Chicago. Il se focalise sur le renforcement de l'innovation dans le domaine des « Smart Grid », le déploiement de ces technologies et le développement de nouveaux marchés.
- **NorTech** (Ohio). Les fonds obtenus dans le cadre du programme seront utilisés pour soutenir le développement des petites entreprises dans le cadre de la « NorTech's FlexMatters initiative ». Cette initiative est axée sur les énergies avancées et circuits imprimés flexibles.
- **Upper Michigan Green Aviation Coalition** (Michigan). Cette coalition d'entreprises est constituée de 41 membres actifs (publics et privés).
- **Defense Alliance of Minnesota** (Minnesota, Dakota du Nord, Dakota du Sud, Wisconsin). Ce cluster a pour objet d'accélérer les transferts de technologies vers le secteur de la défense.
- **San Diego Advanced Defense Cluster** (San Diego, Californie). Cluster qui se focalise sur les systèmes autonomes et la cyber sécurité notamment.
- **Von Braun Center for Science and Innovation** (Huntsville, Alabama). Concerne les technologies aérospatiales. Les projets incluent le domaine de la robotique pour la détection des engins explosifs ainsi que les satellites et engins de lancement dans l'espace.

Contact

- DGCIS : soufiene.lourimi@finances.gouv.fr

 En savoir plus

- [Le site internet du SBA](#) (pages « regional clusters initiative »)

REPÈRES

- **334.** C'est le nombre de membres de pôles de compétitivité accompagnés à l'international par la DGCIS en 2010 dans le but de nouer des partenariats technologiques.

FOCUS PROJET ABOUTI

▪ BIOTECHNOLOGIE/SANTE CHIMIE

Immunosearch : une solution alternative aux tests sur les animaux en laboratoire

Supprimer les tests sur des animaux en laboratoire, mieux connaître les processus d'irritation de la peau humaine, tester l'innocuité de nouveaux produits cosmétiques ou des parfums sur un modèle de peau humaine reconstituée.



Le pôle de compétitivité Parfums, arômes, senteurs, saveurs (PASS) a labellisé ce projet qui a ensuite bénéficié d'une aide dans le cadre du 2e appel à projets du fonds unique interministériel (FUI).

L'interdiction communautaire progressive de pratiquer des expérimentations animales

Développer des méthodes alternatives à l'expérimentation animale pour garantir l'innocuité des produits, constitue un défi majeur pour l'industrie de la parfumerie et la cosmétique. En effet, le 7e amendement de la [directive européenne « Cosmétique » 7/768/CEE](#) prévoit progressivement, d'ici 2013, l'interdiction totale de la réalisation et de la mise sur le marché de produits testés sur animaux.

La mise au point de tests « in vitro » pour remplacer des tests « in vivo »

Le projet Immunosearch vise à mettre au point un test in vitro, alternatif à l'utilisation d'animaux. Il a pour objectif d'évaluer les capacités sensibilisantes, c'est-à-dire provoquant des allergies cutanées, des molécules produites par les industriels de la cosmétique et de la parfumerie. Un modèle de peau humaine reconstituée sera utilisé pour reproduire le plus fidèlement possible les réactions cellulaires induites par des agents sensibilisants. Ce modèle permettra ainsi de tester et de garantir l'innocuité des produits de la filière.

La création d'un consortium de recherche auprès des entreprises partenaires



Le porteur du projet est la société Immunosearch, créée à l'initiation du projet afin de permettre une meilleure coordination et assurer une meilleure valorisation des résultats. C'est une PME indépendante spécialisée dans l'immuno-toxicologie des ingrédients de la parfumerie et de la cosmétique. Elle apporte ses conseils à des sociétés productrices ou utilisatrices d'ingrédients dans le monde entier. La mission principale d'immunoSearch est de développer des recherches permettant de mettre au point, puis de diffuser des tests alternatifs à l'utilisation d'animaux pour l'évaluation toxicologique et pharmacologique des ingrédients de la parfumerie et de la cosmétique.

Copyright : Immunosearch

Les entreprises partenaires

- [IRIS Pharma](#) est une entreprise privée qui gère les études de recherche pré-clinique ou clinique. Elle est spécialisée en ophtalmologie. Elle a apporté son expertise dans les tests animaux.
- [Mane & Fils](#) et [Robertet](#) sont deux PME productrices d'ingrédient de parfumerie. Elles ont apporté leur connaissance des ingrédients et une librairie de substances.

Les partenaires recherche

Ces partenaires se sont organisés en consortium de recherche pour regrouper des biologistes, des physiologistes, des biologistes moléculaires mais aussi des statisticiens et des informaticiens.

- l'Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire (IPMC CNRS/UNSA).
- I3S (UMR CNRS-UNSA) Ce Laboratoire est spécialisé dans l'analyse statistiques des données biologiques.
- l'Inria Sophia-Antipolis.

Les travaux ont permis de mettre au point trois tests « in vitro »



Le projet a entrepris de décrypter les étapes des processus d'irritation et de sensibilisation de la peau humaine. Le but était de les reproduire le plus fidèlement possible sur un modèle de peau humaine reconstitué.

Ce travail a abouti à la mise au point des premiers tests quantitatifs de l'irritation et de l'allergie cutanée.

La valeur prédictive des tests mis au point a été validée par l'analyse de plus de 200 composés qui couvrent des ingrédients de la chimie, de la parfumerie, de la cosmétiques mais aussi la pharmacie. Par ailleurs, des études en aveugle ont été réalisées avec plusieurs sociétés de cosmétique ou d'ingrédients de parfum. Au final, les travaux ont permis d'aboutir à la mise au point et à la commercialisation de trois tests « in vitro », sans expérimentation animale. Ces tests permettent d'évaluer de manière fiable l'innocuité de nouveaux produits avant leur mise sur le marché.

Copyright : Immunosearch

La commercialisation de trois nouveaux tests ouvre de réelles perspectives

- **Les tests ont été commercialisés** auprès des industriels des arômes, de la parfumerie et de la cosmétique. Le marché est considérable mais l'ouverture complète du marché dépend de la validation réglementaire qui est en cours. Celle-ci peut prendre quelques mois voire quelques années. Sans cette validation les résultats obtenus ne sont qu'informatifs. Ils ne peuvent pas être utilisés dans un dossier réglementaire (REACH par exemple).
- Les données et découvertes générées devraient donner lieu au lancement de **nouveaux projets** dans des domaines proches de l'analyse de l'efficacité cosmétique, du diagnostic ou des développements pharmaceutiques.
- Les résultats obtenus et les collaborations avec les plus grandes sociétés de cosmétique placent **ImmunoSearch comme un champion européen de l'analyse immuno-toxicologique de la peau**. Les nouveaux projets devraient permettre à la société d'acquérir une reconnaissance incontestable dans le domaine des analyses biologiques des ingrédients en contact avec la peau.
- **Quatre brevets internationaux** ont été déposés.
- **Le chiffre d'affaires d'ImmunoSearch** créée lors du projet a été de 700 k€ en 2010. Il devrait être en croissance cette année.
- **Huit emplois** ont été créés

 En savoir plus

www.pole-pass.fr/projets/projets/immunosearch.html

▪ RECRUTEMENT DE VIE

Aerospace Valley recrute 8 volontaires internationaux en entreprise (VIE) pour aider ses PME à l'export

8 volontaires internationaux en entreprise ont en charge la veille et la prospection commerciale pour 3 à 5 PME membres du pôle.

Depuis 2010, le pôle de compétitivité **Aérospacé Valley** a mis en place un dispositif innovant afin de soutenir les PME membres du pôle dans leur développement à l'international. Affectés à un groupe de 3 à 5 entreprises, des volontaires internationaux en entreprise (VIE) ont en charge la veille et la prospection commerciale pour ces entreprises.

Ce dispositif s'appuie sur le Pacte PME à l'international. Celui-ci prévoit que des grands groupes français assurent l'accompagnement des PME à l'international. Concrètement, un industriel membre du pôle parraine le VIE qui est accueilli dans ses bureaux à l'étranger. Aerospace Valley prend à sa charge les démarches administratives de l'industriel porteur et des entreprises impliquées vis-à-vis d'Ubifrance. Sur place, Aerospace Valley s'appuie également sur un de ses pôles ou « clusters » partenaires.

À ce jour, trois VIE, basés à Montréal, Pékin et Hambourg, sont en place. D'ici à la fin de l'année, quatre VIE supplémentaires seront en poste à Sao Paulo, Shanghai et Munich, alors que le recrutement d'un VIE pour l'Inde est en cours. Cette initiative, financée par l'État (Directe) et la Région Aquitaine, connaît un franc succès auprès des adhérents d'Aerospace Valley.



Contact

schoenfeld@aerospace-valley.com

▪ PARTENARIAT EUROPEEN

Le Pôle Véhicule du Futur, acteur du projet européen « E-light »

Le pôle fait partie d'un consortium européen composé d'universités et entreprises espagnoles, britanniques, allemandes et d'une entreprise italienne dont l'ambition est d'alléger de plus de 30% le véhicule électrique.



Le **Pôle Véhicule du Futur** s'est associé à sept partenaires européens : des universités et entreprises espagnoles, britanniques et allemandes, ainsi que l'italien Pininfarina, référence internationale en design automobile. L'objectif du pôle et de ses membres est d'être impliqués activement dans les projets européens, notamment le projet E-Light financé par le 7^e PCRD. Le consortium ainsi constitué vise à stimuler la coopération et renforcer les liens entre industrie et recherche dans un cadre transnational. Le projet a pour objectif d'élaborer une architecture multi-

matériaux pour alléger de plus de 30% le véhicule électrique.

Le rôle du Pôle Véhicule du Futur est de participer aux recherches, mettre en place une veille technologique et réglementaire, diffuser et exploiter les résultats afin de donner un impact maximum auprès des communautés technologiques européennes. Il doit aussi constituer un groupe-test d'industriels chargé d'évaluer les pistes d'innovation dégagées au cours du projet par les partenaires de E-Light.

Le Pôle Véhicule du Futur a été retenu dans ce consortium pour sa capacité à diffuser des résultats à l'échelle européenne, grâce à ses partenariats avec des pôles ou « clusters » d'autres pays. La tribune constituée par les Rencontres Internationales Mobilis, organisées chaque année a également été déterminante.



Contact

Anne Zeller - az@vehiculedufutur.com - www.vehiculedufutur.com

Le pôle de compétitivité Route des Lasers sur les rives du Yangzé

Un partenariat entre le pôle français et le laboratoire national d'optoélectronique chinois, pour démontrer la compétitivité de l'offre française sur le marché chinois du micro-usinage.



Les entreprises du pôle de compétitivité **Route des Lasers** spécialisé dans les secteurs de l'optique et des lasers prennent le train de la croissance chinoise. En effet, après une phase d'analyse du développement de la Vallée Optique de Wuhan en Chine, centre économique spécialiste dans les technologies de l'optoélectronique et l'information, un partenariat paraissait incontournable.

Un protocole d'accord a tout d'abord été signé en 2010 par le pôle et le Laboratoire national d'optoélectronique de Wuhan (WNLO) pour la mise en place d'une plate-forme technologique commune. Puis, la société Amplitude Systèmes, qui produit à Pessac en Gironde des lasers à impulsions brèves de nouvelle génération, a lancé un programme commun de développement des procédés laser de micro-usinage «made for China» à Wuhan le 15 juin 2011.

Cette initiative a d'ores et déjà impulsé une dynamique. Ce sont désormais les géants de Wuhan qui se tournent vers le savoir-faire français, via le bureau de représentation du pôle en Chine. Un grand nombre d'expériences et de tests sont actuellement en cours, pour démontrer la compétitivité de l'offre aquitaine sur le marché chinois du micro-usinage.

Dans le sillage de la société bordelaise Edit Laser, déjà implantée en Chine pour faire face aux demandes croissantes du marché avec un maximum de réactivité, bon nombre d'acteurs majeurs du Pôle seront bientôt implantés dans « l'empire du milieu ».

Prochaine échéance la 8e édition du salon Optics Valley of China de Wuhan en novembre, où seront attendus les principaux industriels de l'optique et de la photonique en Chine.

Sur un pavillon français de 108 m² aux couleurs de « Bordeaux Route des Lasers », les sociétés Amplitude Systèmes, Eolite Systems, IVEA, Amplitude Technologies et Quantel représenteront les intérêts français.

Le pôle de compétitivité Imaginove et le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, 2 pôles média sur la même longueur d'ondes

Dans sa logique de développement à l'international, le pôle de compétitivité français **Imaginove** a signé des partenariats avec 7 pôles étrangers dont le Bureau du cinéma et la télévision du Québec (BCTQ) en 2009.

Outre un échange de bonnes pratiques, les deux pôles ont souhaité développer des relations directes entre leurs adhérents sur des sujets d'intérêt commun : innovation, commercial, talents. Ils les ont aussi incités à participer à des salons et événements professionnels clés.

- 3 missions au Canada ont été organisées permettant aux adhérents d'**Imaginove** de nouer des contacts prometteurs. Ainsi, le Studio Anatole et l'Agence Take off ont depuis ouvert des bureaux à Montréal.
- Depuis 3 ans maintenant, des rencontres d'affaires entre les adhérents des pôles ont lieu lors du Marché international du film d'animation d'Annecy (MIFA). Plus de 30 entreprises canadiennes présentes ! Conscient de l'intérêt de cet événement, le BCTQ a pris un stand sur le MIFA et ses adhérents sont de plus en plus nombreux y participer.
- En 2011, le BCTQ a participé au Forum média co-organisé par Imaginove. Réciproquement, une réflexion est en cours pour réaliser un événement au Québec.

Un plan d'actions pour la période 2011-2014 a été signé le 12 septembre prochain entre la Région Rhône-Alpes et la province du Québec. L'idée est de renforcer ces liens et permettre aux deux pôles de continuer à développer leur visibilité sur le marché nord américain, pour l'un et européen, pour l'autre.

Deux ans après la création de F2C Innovation : la création d'un réseau de coopération internationale WoFIN sur le thème de l'agroalimentaire

Les efforts entrepris par les trois pôles de compétitivité français pour créer un « superpôle » agroalimentaire portent largement leurs fruits. Deux accords de partenariats stratégiques et un réseau d'innovation international ont déjà vu le jour.

Une dynamique de développement international des trois pôles de compétitivité Agrimip Innovation, Valorial et Vitagora porte véritablement ses fruits. Il y a deux ans, ces trois pôles de compétitivité avaient créé F2C Innovation, le « superpôle » agroalimentaire français. Ils ont facilité la mise en place de nombreux partenariats d'affaires, résultant notamment des missions internationales de F2C Innovation, lancé dès juin 2009. Ce programme de développement international a permis aux trois pôles de cibler les compétences scientifiques clés sur le plan international correspondant à leurs thématiques de développement prioritaires. Résultat : deux accords de partenariat stratégiques ont vu le jour, l'un avec Kyushu Biocluster (Japon) et l'autre avec Portugal Food. Et, en parallèle, la création en juin 2010 d'un réseau international scientifique pour l'innovation dans l'agroalimentaire baptisé « The World Food Innovation Network », ou WoFIN.

WoFin : le réseau de coopérations internationales au service des projets d'innovation agroalimentaires



WoFIN, ce sont 15 pôles de compétitivité et pôles d'excellence issus de 11 pays. Ce réseau regroupe des spécialistes de la nutrition, de la sécurité alimentaire, mais également des productions agricoles et du développement durable. Il a pour objectif de rassembler et de mettre en valeur les forces de recherche et les adhérents de chacun des membres. Il renforce les liens entre les acteurs, monte des consortiums, permet d'accéder à des financements dédiés aux projets internationaux.

Les représentants de WoFIN visitent la société Lavazza à Turin (Crédit photo : WoFIN)

Depuis son lancement, les membres de ce réseau se sont réunis à trois reprises, la dernière réunion étant à Turin en avril 2011. Cette rencontre a été l'occasion de signer un mémorandum décrivant les axes de coopération identifiés entre les partenaires.

Ces rencontres permettent d'échanger dans le cadre d'ateliers sur des thématiques clés. 17 groupes de travail ont été lancés à l'issue de ces ateliers, l'objectif étant de monter dès 2013 des projets européens impliquant des acteurs industriels et de la recherche issus du réseau de WoFIN.

En novembre prochain, une 4^e rencontre se déroulera à Rennes, puis au printemps 2012 en Grande Bretagne.

Dans le cadre du projet F2C-EU, co-financé par la DGCIS, les trois pôles français visent également à sensibiliser et mobiliser les PME du secteur agroalimentaire autour des programmes de R&D européens. Les échanges instaurés avec les partenaires de WoFIN contribuent ainsi fortement à l'identification d'opportunités de collaboration qui sont ensuite transmises aux PME françaises. Ainsi, depuis le lancement du projet F2C-EU en décembre 2010, deux PME des territoires des pôles ont déjà rejoint des consortiums européens pour l'appel à projet KBBE 2011.



Les membres du WoFIN :

[AFMNET\(Advanced Food and Materials Network\)](#) au Canada
[Agrimip Innovation](#), France
[Campden & Chorleywood Food Research Association](#), Royaume-Uni
[Food Valley](#), Pays-Bas
[IFR - Institute of Food Research](#), Royaume-Uni
[Istituto Insubrico – Ricerca per la Vita](#), Italie

IRTA – Institut de Recerca i Tecnologia Agroalimentaries, Espagne
Parco Tecnologico Padano, Italie
SIK - Swedish Institute for Food and Biotechnology, Suède
Technopole de Sainte Hyacinthe, Québec
University of Aarhus, Danemark
Università di Torino/ AgrolInnova, Italie
Valorial, France
Vitagora, France
Wagralim, Belgique






 Consulter les archives [<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article116&lang=fr>]

 S'inscrire [<http://competitivite.gouv.fr/>]

Mentions légales

Cette lettre d'information est une publication
de la DGCIS et de la DATAR

Adresse : 8, rue de Penthièvre 75 008 PARIS

-  Directeur de la publication : Patrick Crézé
-  Rédactrice en chef et rédaction : Martine Maillard
-  Comité de rédaction (par ordre alphabétique) : Delphine Abramowitz, Rémi Arquevaux, Véronique Barry, Nicolas Daubresse, Nicole Dechervois, Emma Delfau, Ana Dujmovic Blua, Aurélie Faitot, Arnaud Lafont, Soufiène Lourimi, Fabienne Ragache, Laetitia Tailliez et tous les pôles de compétitivité associés
-  Conception et réalisation : **Stratis**
-  Photos : **Stratis**, Pôle de Compétitivité Route des Lasers, WoFIN, X

Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978, dite informatique et libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé en nous écrivant ou en suivant ce lien. Afin de respecter la protection de votre vie privée et de vos données personnelles, la DGCIS et la DATAR s'engagent à ne pas divulguer vos informations personnelles à d'autres sociétés à des fins d'utilisations par celles-ci. Nous ne faisons aucune utilisation de vos adresses courriels en dehors de l'envoi de la lettre d'information.

Pour toute demande : contact@competitivite.gouv.fr

Datar



dgcis
direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services